



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 6 avril 2018
À 20 h 30 Salle des mariages

Membres Présents : Maurice AUDRAS, Nadège FRACHISSE, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET, Bernard VICTOURON, Delphine ANDRÉ arrive à 21h.

Excusé.e.s : Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux).

Absent.e.s : Philippe LARNAUD, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Myriam DEYGAS,

Nous remarquons que malgré l'insistance de nos courriers, les conseiller.e.s absent.e.s n'ont pas signalé qu'ils ou elles ne seraient pas là, faisant ainsi peu de cas des contraintes de quorum auxquelles nous sommes soumis lorsqu'il y a des délibérations à prendre. Cette attitude répétée nous paraît relever d'un regrettable manque de sérieux incompatible avec une fonction d'élu responsable.

Compte-rendu :

Délibérations et votes.

Comptes administratifs 2017 (Assainissement et commune) : M. Le Maire fait lecture des différents documents comptables préparés en commission des finances à partir du travail de Cécile.

Un débat s'engage à propos de la contribution incendie (14502 €) étant donné le temps d'intervention très long lors du dernier sinistre en plein village (45 min). N'est-on pas en droit, pour cette somme, d'attendre des secours plus rapides ?

Approbation des comptes à l'unanimité (sauf le Maire qui, traditionnellement, s'absente)

Budgets Primitifs pour 2018 (Assainissement et commune).

M. le Maire fait lecture des documents chapitre par chapitre. On remarque que l'assainissement public est loin d'être autonome (payé par la redevance) et que son entretien repose sur des subventions municipales. Tandis que l'assainissement privé est entièrement assumé par les propriétaires (investissement et entretien) puis surtaxé par la redevance Spanc.

Approbation des comptes à l'unanimité

Subventions aux associations. Reconstitution des sommes de l'an dernier à l'exception de *l'Écho des Trois Clochers* dissous, et en ajoutant 200€ pour l'Écho de la Serve, 100€ pour le lieutenant de Louveterie, et 200€ pour le rugby.

Approbation à l'unanimité

Adduction d'eau à La Tuillère. Pour trois maisons à partir du château de Corsas. Décision de rencontrer M. Boisset au préalable, puisqu'il est le seul à demander.

Convention Cance-Doux Incendie. Il s'agit de la vérification du bon fonctionnement des bornes (**Point Eau Incendie**), auparavant assurée par les pompiers.

Approbation à l'unanimité

Convention Ardèche musique et danse : adopté à l'unanimité sauf deux abstentions.

Participation Amicale boule électricité : pour être conforme aux nouvelles exigences de la Trésorerie.

Approbation à l'unanimité

Fonds de concours Arche Agglo (Maison Dugand) : Demande de subvention pour l'achat du bâtiment.

Approbation à l'unanimité

Convention soutien technique Arche Agglo : plus de renseignements seront demandés sur les prestations déjà réalisées en 2018 et combien nous seraient-elles facturées à l'avenir.

Approbation à l'unanimité

Mise à disposition village de vacances (foot) : comme il s'agit d'un tarif préférentiel (10€ par enfant), il faut l'adopter. Approbation à l'unanimité

Cantine prise en charge par la mairie (Gestion, employés) : cela permettra une meilleure répartition des travaux entre l'école et les autres bâtiments de la commune à entretenir. Un demi-poste de secrétariat ayant été ajouté, la gestion administrative de la cantine peut se faire à la mairie.
Approbation à l'unanimité

Présentation des dossiers d'urbanisme : Maison de Jérôme Montagne.

Point sur les travaux en cours : On attend le branchement électrique pour les toilettes, le goudronnage de la dalle. Les chalets de Pouyol vont être repeints de l'intérieur, les devis des professionnels nous révèlent que le coût sera moindre si le travail est effectué par un employé municipal.

Ardéchoise 2018 : Deyras ayant défini un thème, il serait intéressant que le chef-lieu suive.

Préparation de la prochaine *Feuille de Chêne* : La dernière mouture (d'hier) débordait des douze pages prévues et nécessitait un resserrement des autres. Mais depuis, de nouveaux articles sont arrivés et on va vers les seize pages. La mise en page devrait être terminée dimanche ou lundi, l'impression faite dans la semaine prochaine et les exemplaires distribués le week-end suivant.

Divers : pose d'un drain chez M. Bombrun.

Piscine : fermeture le samedi ? On étudiera le nombre des entrées et on décidera au prochain conseil. On ne l'ouvrira pas pour l'Ardéchoise.

Prochain conseil : 18 mai.